



ENILBIO

Poligny

ECOLE NATIONALE
D'INDUSTRIE LAITIÈRE
ET DES BIOTECHNOLOGIES

Rue de Versailles - BP 70049
39801 Poligny Cedex 1
Tél. 03 84 73 76 76
Fax 03 84 37 07 28
E.mail : enil.poligny@educagri.fr
Internet : www.enil.fr

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

CONSTRUCTION DE LOCAUX DE STOCKAGE DE PRODUITS CHIMIQUES

ARTICLE 1 - TYPE DE MARCHÉ

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée, passé en application de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique et du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

ARTICLE 2 - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR PUBLIC

Ecole Nationale d'Industrie Laitière et des Biotechnologies (ENILBIO)

Rue de Versailles - BP 70049
39801 POLIGNY CEDEX

Téléphone : 03 84 73 76 76 - Fax : 03 84 37 07 28 - Courriel : enil.poligny@educagri.fr

Pouvoir adjudicateur : Madame Gabrielle FOURNIER, directrice

Responsable de l'exécution technique du marché : Monsieur Thierry BERRARD, directeur de l'atelier technologique

Responsable de l'exécution administrative et financière du marché : Madame Laure DORMOY, secrétaire générale

Référent technique : Monsieur Emmanuel BON, responsable de maintenance

ARTICLE 3 - OBJET DU MARCHÉ

La présente consultation a pour objet la construction de locaux de stockage de produits chimiques.

Le marché est divisé en sept lots :

- ↻ lot n° 1 : gros œuvre - voiries et réseaux divers
- ↻ lot n° 2 : résine de sol
- ↻ lot n° 3 : étanchéité
- ↻ lot n° 4 : charpente métallique - couverture
- ↻ lot n° 5 : menuiseries extérieures - serrurerie
- ↻ lot n° 6 : chauffage – ventilation - plomberie
- ↻ lot n° 7 : électricité

Les candidats peuvent présenter une offre pour un seul lot, pour plusieurs lots, pour tous les lots.

Un candidat ne peut pas présenter plusieurs offres pour un même lot.

Lieu d'exécution des travaux : ENILBIO à Poligny.

Un planning prévisionnel des travaux est joint à la présente consultation.

ARTICLE 4 - VISITE OBLIGATOIRE SUR SITE

Pour être réputée recevable, toute offre devra être précédée d'une visite sur site.

Les visites ont lieu uniquement sur rendez-vous, auprès de la personne suivante :

Monsieur Emmanuel BON, responsable de maintenance : ☎ 06 66 51 02 61

Les visites devront avoir lieu entre le 4 janvier et le 15 janvier 2021.

ARTICLE 5 - MODALITES DE PRESENTATION ET DE TRANSMISSION DES OFFRES

Les offres doivent être présentées intégralement en langue française et les prix sont donnés en euros.

Les offres doivent comporter :

↳ la présentation détaillée des travaux réalisés

↳ la décomposition du prix global et forfaitaire, sur le document fourni pour chaque lot.

Les offres sont transmises uniquement via la plateforme AJI **avant le vendredi 29 janvier 2021 à 12h00.**

ARTICLE 6 - NEGOCIATION ET ANALYSE DES OFFRES

Les offres réputées recevables seront analysées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

↳ **prix : 30 %**

↳ **valeur technique de l'offre : 70 %**

L'adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre recevable. La négociation pourra porter sur tout objet utile à l'adjudicateur pour choisir l'offre la plus avantageuse et pourra être conduite par le directeur de l'atelier technologique et/ou la secrétaire générale.

L'offre retenue pour chaque lot donnera lieu à l'établissement d'un bon de commande valant engagement juridique.

ARTICLE 7 - REGLEMENT DES FACTURES

Les paiements s'effectuent à 30 jours dès réception des factures via le portail CHORUS Pro.

Le règlement est réalisé par mandat administratif, en euros.

Fait à Poligny, le 15 décembre 2020

L'adjudicateur du marché,
Directrice et ordonnateur
de l'ENILBIO,



Gabrielle FOURNIER